

Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap Année universitaire 2023-24

PAEH signé le 26/05/2023

Madame VANDROUX Emma Numéro étudiant : 42201643

Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management

Génie Industriel (École nationale supérieure de génie industriel)

2ème année Génie industriel

Proposition d'aménagement pour les examens et le contrôle continu

Majoration de tiers temps ou adaptation pour les épreuves

Ecrites, Travaux Pratiques dans le cadre des examens à faire seul

Majoration de tiers temps pour la préparation

Ecrite des épreuves orales

Orthographe

Ne pas pénaliser l'orthographe

Salle à faible effectif

Affectation dans une salle à faible effectif, au maximum 35 étudiants

L'étudiant s'engage à transmettre sans délai le Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap - PAEH - au service scolarité de la composante. Des dates butoirs peuvent être imposées, il convient de se renseigner auprès de la scolarité. La composante notifiera la décision d'aménagement d'examens.

Les informations nécessaires à la mise en place des aménagements sont partagées entre le Centre de Santé, le Service Accueil Handicap et la composante de formation.

J'ai lu la charte, je valide le PAEH et je m'engage à me signaler auprès de mes enseignants.

Bénédicte Gallioz

Date et signature de l'étudiant :

11/07/2023

Service Accueil Handicap - Direction de la Vie Etudiante - Université Grenoble Alpes